

## Message N°1/2026 – Décomptes finaux d'investissement

Le comité de direction de la VOG soumet à l'approbation des délégué.e.s les décomptes finaux ci-dessous mentionnés :

### 1. Acquisition d'un véhicule d'exploitation selon message N°1/2024

Le véhicule de service acquis en 2008 et totalisant 200'000 kilomètres devait être remplacé. A cet effet, les délégué.e.s ont accepté un crédit d'engagement de CHF 50'000.00 lors de l'assemblée du 24.10.2024. L'Association a procédé à l'achat d'un véhicule pick-up neuf de la marque Toyota Hilux pour le prix net de CHF 47'511,55 HT.

Décompte final du coût d'investissement :

Acquisition véhicule	Budget	Dépense
Achat de véhicule financé par fonds-propres	50 000,00	47 511,55
<b>Total</b>	<b>50 000,00</b>	<b>47 511,55</b>
<b>Amortissement annuel dès 2026</b>	<b>10%</b>	<b>4 751,00</b>

Le véhicule a été financé par un prélèvement à la trésorerie de l'Association. Un **amortissement annuel linéaire** de 10% sera facturé aux communes dès 2026, correspondant au montant de **CHF 4'751,00**.

L'ancien véhicule a pu être vendu pour un prix de CHF 5'365,40 HT. S'agissant d'un actif totalement amorti, le produit de la vente a été porté au compte de résultat.

### 2. Remplacement centrifugeuse et automatisation préparante selon message N°2/2024

Dans un souci de garantir la fiabilité des installations et la continuité des opérations de traitement des boues, il était nécessaire de procéder au remplacement de la centrifugeuse mise en service en 2003 et arrivée en fin de vie. Lors de l'assemblée du 24 octobre 2024, les délégué.e.s ont également approuvé un crédit d'engagement de CHF 130'000,00 afin de procéder au remplacement de cet équipement.

Décompte final du coût de l'investissement :

Acquisition centrifugeuse avec automatisation préparante	Budget	Dépense
Décanteuse D4LL, agrégats, montage et mise en service	105 000,00	100 552,30
Automatisation préparante	19 160,00	19 897,99
Réserve pour matériel et installation	5 840,00	
Millasson Electricité SA		8 831,15
Transport Dumoulin		1 390,00
Stebatec AG		11 455,49
<b>Total</b>	<b>130 000,00</b>	<b>142 126,93</b>
<i>Dépassement de crédit de 9%</i>	12 126,93	
<b>Amortissement annuel dès 2026</b>	<b>5%</b>	<b>7'106,35</b>

Le coût total de l'investissement s'est élevé à **CHF 142'126,93**, soit un **dépassement de 9,3%** sur le crédit octroyé de **CHF 130'000.00**.

Dans le budget présenté, un montant de CHF 5'840,00 avait été prévu pour les travaux d'installation de l'équipement. Toutefois, cette somme reposait sur une estimation, aucune demande d'offres détaillée n'ayant été effectuée auprès des entreprises concernées. Les coûts réels se sont finalement élevés à CHF 21'676,64.

Le financement de l'installation a été couvert par un prélèvement à la trésorerie de l'Association. Un **amortissement annuel linéaire** de 5% sera facturé aux communes dès 2026, correspondant au montant de **CHF 7'106,35**.

### 3. Construction de l'agrandissement de la STEP – VOG 2035

La nouvelle STEP a été inaugurée en juin 2024. Toutefois, différents travaux de finition ont été nécessaires durant ces deux dernières années sur les installations techniques principalement ainsi que pour la mise en place d'un groupe de secours. A ce jour, la quasi-totalité des factures sont rentrées et nous pouvons à présent procéder au décompte final de construction comme suit :

- **Décompte final de construction :**

<b>Extension STEP VOG 35</b>	<b>Accordé par AD</b>	<b>Payés par crédit construction</b>
<b>Montant voté en 2013</b>	<b>600 000,00</b>	
<b>Montant voté à l'assemblée des délégués du 10.04.2014</b>	<b>25 000 000,00</b>	
<b>Subvention micropolluants AD 06.04.22</b>	<b>4 173 000,00</b>	
<b>Subvention nette concept photovoltaïque non confirmée /22</b>	<b>76 000,00</b>	
<b>Subvention nette canton VD /AD 06.04.22</b>	<b>200 000,00</b>	
<b>Prélèvement aux réserves micropolluants</b>	<b>12 294,50</b>	
<b>Prélèvement aux réserves communes</b>	<b>789 073,00</b>	
Montant étude versé jusqu'en 2013		605 106,60
Amortissement direct sur étude		-5 106,60
Montant versé en 2014		86 495,00
Montant versé en 2015		247 437,85
Montant versé en 2016		124 270,85
Montant versé en 2017		132 406,95
Montant versé en 2018		453 428,75
Montant versé en 2019		4 479 876,05
Montant versé en 2020		9 833 824,57
Montant versé en 2021		3 791 773,62
Montant versé en 2022		6 467 216,69
Montant versé en 2023		4 734 070,12
Montant versé en 2024		1 716 541,08
Montant versé en 2025		512 918,33
<b>Total payé au 31.12.2025</b>	<b>30 850 367,50</b>	<b>33 180 259,86</b>
<b>Estimation factures à payer</b>		<b>45 000,00</b>
<b>Coût total de la construction</b>		<b>33 225 259,86</b>
./. Remboursement de tiers 2023		-85 000,00
./. Remboursement de tiers 2024		-40 835,65
./. Sponsoring fresque 2024		-16 050,00
./. Réserve sur micropolluants		-15 895,50
<b>Total net avant subventions</b>		<b>33 067 478,71</b>
<b>./. Subventions nettes</b>		<b>5 095 925,35</b>
<b>Total</b>		<b>27 971 553,36</b>

Le montant des factures à payer à ce jour a été estimé à CHF 45'000,00. Il s'agit cependant de factures finales pour des travaux déjà réalisés, portant le **coût final avant déduction des subventions à CHF 33'067'478,71**.

Le crédit d'investissement du projet d'agrandissement avait été voté en deux étapes. Tout d'abord, l'assemblée des délégué.e.s du 10.04.2014 avait autorisé un montant de CHF 29'700'000,00. Ensuite, le devis de construction a été révisé et des plus-values ont été ajoutées élevant le **coût final du projet, approuvé en Assemblée le 06.04.2022, à CHF 30'850'367,50**.

Quant aux **recettes de subventions**, le montant total encaissé (net de TVA) s'élève à **CHF 5'095'925,35**, soit un **excédent de CHF 646'925,35** par rapport au budget prévu.

- **Décompte des subventions encaissées :**

○ Subventions fédérales pour construction du traitement des micropolluants :	CHF 4'668'444,05
○ Subvention pour concept photovoltaïque :	CHF 64'091,05
○ Subvention de l'Etat de Vaud :	CHF 287'645,30
○ Subventions ECAB - protection contre les crues et paratonnerre :	CHF 75'744,95
○ <b>Total</b>	<b>CHF 5'095'925,35</b>
./. budget prévu	CHF 4'449'000,00
<b>Excédent des subventions encaissées</b>	<b>CHF 646'925,35</b>

Le décompte final de construction présente de ce fait un **dépassement net de CHF 1'570'185.86 (+5%) par rapport au crédit autorisé de CHF 30'850'367.50**. Celui-ci s'explique par **les écarts suivants** :

○ 2ème table d'épaississement	CHF	350 000,00
○ Groupe de secours + armoire selon exigence légale	CHF	260 000,00
○ Complément pour l'électricité	CHF	400 000,00
○ Renchérissment	CHF	540 000,00
○ Surplus des coûts pour la route et la protection contre les crues	<u>CHF</u>	<u>200 000,00</u>
<b>Total des écarts</b>	<b>CHF</b>	<b>1 750 000,00</b>

Au vu de ce qui précède, le décompte final du projet d'agrandissement met en évidence un dépassement net par rapport au crédit autorisé, principalement lié à des améliorations techniques, des exigences légales et au renchérissement. L'excédent de subventions encaissées a permis d'absorber une partie de ces dépenses supplémentaires.

**Le montant final de CHF 33'067'478,71 reflète l'ensemble des coûts nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. Après déduction des subventions nettes perçues, s'élevant à CHF 5'095'925,35, le coût final net s'établit à CHF 27'971'553,36.**

A ce jour, la valeur comptable résiduelle sans tenir compte du terrain, après amortissements déjà comptabilisés pour un total de **CHF 3'687'715,60, s'élève à CHF 23'733'837,76.**

- **Financement :**
  - Solde des emprunts bancaires au 31.12.2025 : CHF 24'250'000.00
- **Charges financières :**
  - Intérêts des emprunts pour l'année 2026 : CHF 251'275.00
  - Amortissement comptable dès 2026 sur durée résiduelle de 29 ans : CHF 808'650.00
- **Total des frais financiers à charge des communes** CHF 1'059'925.00

Le comité de direction de la VOG invite les délégué.e.s des communes à approuver les trois décomptes finaux d'investissement tels que présentés.

**Au nom du Comité de direction de la VOG**



Christian Rouiller  
Président



Laura Casalderrey  
Secrétaire